

MODULE STRUCTURES ET TEXTILES – 2022-2023

OBJECTIF

Diversifier ses compétences en reliure d'art : structures et textiles

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Réaliser trois reliures textiles : une première au décor textile tissé ou imprimé, une seconde au décor textile brodé puis une troisième à la structure brodée.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Avoir une bonne maîtrise de la reliure
(Fin 3^e année à l'AAAV ou équivalent)

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

24 heures en présentiel

4 mardis de 9h30-12h30 et de
13h30-16h30, répartis dans l'année
(hors vacances scolaires zone C)

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 10

PRIX : 500 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire : 30€

Prévoir deux livres blancs et un livre illustré à
relier. Prévoir des achats de fournitures : (100-
150€)

Pour les personnes bénéficiant d'une prise
en charge : 120€ de frais de dossier

**4 modules de perfectionnement sont
proposés dans l'année :**

- 1 module = 500€
- 4 modules = 1600€

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois
78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

Aborder les fondements de l'histoire de la reliure textile et son évolution. Comprendre les particularités techniques liées à l'emploi du textile et de la broderie en reliure et les possibilités créatives structurelles qui en découle. L'acquisition de ces connaissances passeront par la réalisation de deux premières reliures dont la structure alliera plats et dos rapportés ainsi que le principe du montage en « tambour » du tissu. Puis d'une troisième et dernière reliure dont la structure sera articulée autour d'onglets en V repliés et du point de broderie « araignée ».

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) : Anaïde FLEIG

Relieuse et brodeuse titulaire d'un DMA reliure/Dorure et d'un DMA Broderie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation.
Évaluation initiale des acquis. Évaluation formative de l'objectif de développement des compétences, à la fin de la réalisation.

Questionnaire d'évaluation de la formation en fin de formation.

A APPORTER AU PREMIER COURS

Un livre blanc de 8 x 8 cm et dont l'épaisseur du dos équivaut à 3cm.
Choix du papier libre et privilégier des cahiers composés d'au minimum 4 feuillets. Apporter un tissu à motif soit tissé, soit imprimé mesurant 40 cm en largeur et 25cm en hauteur. Choisir 2 feuilles de couleur (à accorder avec les couleurs du tissu), une entre 120 et 140g et la seconde d'au moins 200g. Choisir un écheveau de mouliné coton DMC, toujours en lien avec les couleurs du tissu. Petit matériel de reliure.

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet
Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté d'outils et gros matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires à l'exécution des reliures.

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire.

Exercices à exécuter entre deux journées de cours. Correction par le formateur.